AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1711
FR0011675362-FS0989

23 octobre 2018

Déclaration de participation

NEOEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 octobre 2018, complété notamment par un courrier reçu le 23 octobre 2018, la société par actions simplifiée Omnes Capital[1] (37-41 rue du Rocher, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, au résultat de l'introduction en bourse de la société NEOEN[2], détenir, au 23 octobre 2018, pour le compte desdits fonds, 2 113 195 actions NEOEN[3] représentant autant de droits de vote, soit 2,49% du capital des droits de vote de cette société[4].

[1] Contrôlée par la société Rock Holding à hauteur de 64,94% et par la société Blue Duck à hauteur de 35,06%. La société Omnes Capital a précisé agir indépendamment des personnes qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Cf. notamment communiqué diffusé par la société le 16 octobre 2018 et prospectus visé par l'AMF le 3 octobre 2018 sous le n°18¬467.
[3] Ces actions sont détenues par l'intermédiaire du FPCI Capenergie 3.
[4] Sur la base d'un capital composé de 84 919 998 actions représentant autant de droits de vote.